

Audi Vorsprung durch Technik

E.R.: S.A. D'Ieteren Division Audi Import, Chaussée de Louvain 639, 3071 Kortenberg. 04/2011 ASM-3010.20.40



**Tout un programme de garanties Audi
au service de votre mobilité.**

Vorsprung durch Technik **Audi** 



**Audi Assistance garantit votre mobilité 24 h/24.
Sur un simple coup de fil au 02/756.86.81,
nous intervenons où que vous soyez en Europe!**

Une Garantie Mobilité à vie

Une panne soudaine immobilisant votre voiture peut toujours arriver. Conducteur d'une Audi entretenue et réparée selon les prescriptions du constructeur par un distributeur Audi, vous bénéficiez de la Garantie Mobilité, sans limitation ni de durée, ni de kilométrage. Votre Garantie Mobilité est en effet prolongée à chaque entretien.

Les interventions de votre Garantie Mobilité en cas de panne

Le **dépannage** de votre véhicule 24 h/24 et 7 jours/7.

Si nécessaire, le **remorquage** de votre véhicule jusqu'au distributeur Audi de votre choix. En cas de crevaison, ou si vous êtes à l'étranger, vous êtes remorqué jusque chez le distributeur Audi le plus proche.

Une **voiture de remplacement** pour 5 jours maximum (éventuellement avec en plus le week-end et un jour férié adjacent), si la durée de réparation est supérieure à 3 heures ou, en alternative, jusqu'à **5 nuits d'hôtel** (petit déjeuner inclus) pour tous les occupants.

Autre alternative à la voiture de remplacement, la **prolongation du voyage** : frais d'avion ou de train à concurrence de € 500 par personne.

La prise en charge des frais découlant de votre immobilisation :

- ▶ Les frais de taxi, de train ou de bus à concurrence de € 80.
- ▶ Les frais de reprise du véhicule réparé, à concurrence de € 500.
- ▶ Les frais de livraison urgente d'une pièce indisponible.
- ▶ Les frais de téléphone, parking... à concurrence de € 30.

Les autres garanties

2 ans sans limitation de durée ou de kilométrage

Tous les frais de pièces et de main-d'œuvre seront à notre charge si un défaut de construction devait se manifester sur votre Audi, pendant les 2 années qui suivent sa livraison.

2 ans sur toutes les réparations facturées (pièces et main-d'œuvre)

Effectuée avec des pièces d'origine, toute réparation réalisée par un distributeur Audi est couverte par une garantie totale de 2 ans.

3 ans sur la peinture de la carrosserie

Si un défaut de peinture devait apparaître dans les 3 années qui suivent la livraison de votre Audi, il y sera remédié sans frais, pour autant que votre voiture ait été réparée, en cas d'accident, selon les normes Audi.

12 ans contre la corrosion

Si de la rouille, en provenance de l'intérieur de la carrosserie, devait apparaître endéans les 12 ans après la livraison de votre Audi, nous veillerons à sa remise en état sans frais pour vous, pour autant que votre voiture ait été réparée, en cas d'accident, selon les normes Audi.